Image not found or type unknown

Appartement visité par un proche via agence puis vente en direct

Par **laurent454**, le **05/02/2016** à **17:54**

Bonjour,

J'aimerais négocier un appartement en direct avec le propriétaire cependant ce bien est mis en vente par une agence (sans mandat d'exclusivité).

J'ai repéré cet appart sur leboncoin et je connais l'adresse de l'immeuble, mais comme il est mis en vente par une agence j'ai préféré ne pas le visité via l'agence. Je suis allé faire des repérages dans l'immeuble en question et j'ai fini par trouver le propriétaire avec qui je voudrais négocier.
Le problème c'est que pendant ce temps, quelqu'un de ma famille (qui n'a pas le même nom que moi) a visité cet appart avec l'agence – donc si je passe par le proprio en direct, est-ce que l'agence a moyen de me réclamer quelque chose ?

Je n'ai pas réussi à trouver de cas similaire sur internet car il y'a de milliers de fois la question au sujet d'un bien visité par agence puis négocier en direct (auquel cas la réponse est évidente) mais je n'arrive pas à avoir de réponse au sujet de mon cas.

J'espère donc que vous saurez m'éclairer.

Cordialement,
Laurent

Par **amajuris**, le **05/02/2016** à **18:29**

bonjour,
tant que ce n'est pas vous qui avez pris contact et visiter le bien avec l'agence, vous êtes tranquille.
mais c'est le vendeur qui a signé le contrat avec l'agence et qui s'est engagé pour verser la commission.
salutations

Par **cocotte1003**, le **05/02/2016** à **18:30**

Bonjour, c'est le propriétaire actuel qui paie l'agence pas vous. C'est donc à lui de décider ce qu'il veut faire puisque c'est lui qui prend un risque, cordialement

Par **Tisuisse**, le **05/02/2016** à **18:47**

Bonjour,

Comme le propriétaire a signé un mandat avec l'agence immobilière, si ce mandate est exclusif, ce propriétaire devra verser la commission intégrale à son agent immobilier donc cela ne fera pas baisser le prix FAI. Si le mandat n'est pas exclusif, la commission d'agence sera moindre donc le prix FAI sera réduit d'autant.

Par **laurent454**, le **05/02/2016** à **21:35**

Bonsoir,

Merci pour vos réponses rapides dont je prend note.

Cordialement,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés